

Communiqué de presse

Chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2005

A compter du 1^{er} janvier 2005, les comptes consolidés de Maroc Telecom sont établis selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) applicables¹. Les comptes 2005 sont publiés en normes IFRS avec des comparatifs 2004 établis selon les mêmes normes.

Le chiffre d'affaires consolidé² du premier trimestre 2005 de Maroc Telecom atteint 4 712 millions de dirhams en progression de 15,8% par rapport au premier trimestre 2004 (+11,6% à taux de change constant³ sur une base comparable⁴).

<i>En millions de dirhams</i>	2005 1 ^{er} trimestre	2004 1 ^{er} trimestre	<i>Variation</i>	<i>Variation</i> <i>Comparable</i> <small>(3/4)</small>
Chiffre d'affaires brut ⁵ Fixe et Internet	2 860	2 660	7,5%	4,6%
Chiffre d'affaires brut ⁵ Mobile	2 839	2 213	28,3%	22,6%
Annulation flux internes	(987)	(805)	22,6%	19,4%
Total chiffre d'affaires consolidé	4 712	4 068	15,8%	11,6%

Fixe et Internet

Le chiffre d'affaires brut⁵ du premier trimestre 2005 de l'activité Fixe et Internet s'élève à 2 860 millions de dirhams en hausse de 7,5% par rapport au premier trimestre 2004 (+4,6% à taux de change constant³ sur une base comparable⁴). Cette performance s'explique essentiellement par :

- l'évolution du parc⁶ qui atteint 1,3 million de lignes (+6,5% par rapport au premier trimestre 2004) ;
 - la poursuite de la progression du trafic international entrant⁶ (+14% par rapport au premier trimestre 2004) ;
 - la confirmation du succès rencontré par l'ADSL avec un parc⁶ d'un peu plus de 90 000 lignes (+51% par rapport à fin 2004) ;
- et ce, malgré une baisse de la facture moyenne.

Mobile

Le chiffre d'affaires brut⁵ du premier trimestre 2005 de l'activité Mobile s'élève à 2 839 millions de dirhams en hausse de 28,3% par rapport au premier trimestre 2004 (+22,6% à taux de change constant³ sur une base comparable⁴). Cette performance s'explique par :

- la poursuite de la croissance du parc⁶ qui atteint plus de 6,7 millions de clients (+26% par rapport au premier trimestre 2004), avec un accroissement net du parc de 387 000 clients sur le trimestre ;
- l'amélioration du taux d'attrition⁶ à 9,9% (-1,9 point par rapport au premier trimestre 2004) ;
- et un ARPU⁽⁶⁾⁽⁷⁾ à 124,2 dirhams (+1,2% par rapport au premier trimestre 2004), liée à l'augmentation du tarif de terminaison d'appel international intervenue au 1^{er} janvier 2005.

En neutralisant l'impact de cette hausse de tarif, l'ARPU est en baisse de 4,3% par rapport au 1^{er} trimestre 2004 et le chiffre d'affaires brut de l'activité Mobile est en hausse de 22,1% (+16,9% à taux de change constant³ sur une base comparable⁴).

Assemblée Générale du 8 avril 2005

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires s'est réunie le 8 avril 2005 à 15h30, à l'Hôtel Rabat Hilton, 43 rue Ouled Haddou, Souissi - Rabat, et a approuvé, à plus de 99% l'ensemble des résolutions qui lui ont été présentées. Ces résolutions concernaient notamment l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice, la ratification des nominations, en qualité de membres du Conseil de surveillance, de MM. Jean-René Fourtou, Frank Esser et Abdelaziz Talbi et le renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes de M. Abdelaziz Almechatt.

Les comptes sociaux et consolidés audités d'Itissalat Al-Maghrib arrêtés au 31 décembre 2004, ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, tels qu'ils ont été publiés dans le journal 'Le Matin du Sahara' et dans le Bulletin Officiel au Maroc, ainsi que dans le journal 'Les Echos' et dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires en France, n'ont subi aucune modification depuis leur publication.

(1) Compte tenu des incertitudes qui subsistent sur les normes et interprétations qui seront applicables au 31 décembre 2005, Maroc Telecom se réserve la possibilité de modifier, lors de la publication finale et définitive des premiers comptes IFRS, certaines options et méthodes appliquées ce jour. Il demeure en particulier des incertitudes relatives à la comptabilisation des programmes de fidélisation.

(2) Le passage aux normes comptables IFRS s'est traduit principalement par des changements de traitement comptable des subventions, des primes de fidélité et de la vente de terminaux. Pour mémoire, le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2004 en normes françaises est de 4 150 millions de dirhams.

(3) A taux de change constant (MAD/Ouguiya Mauritanienne)

(4) La base comparable illustre les effets de la consolidation par intégration globale de Mauritel comme si elle s'était effectivement produite au début de l'année 2004.

(5) Le chiffre d'affaires brut comprend les transactions intra groupe (frais d'interconnexion et liaisons louées) entre les activités Fixe et Mobile.

(6) Hors Mauritel.

(7) L'ARPU se définit comme le chiffre d'affaires (généré par les appels entrants et sortants et par les services de données) net des promotions, hors roaming et ventes d'équipement, divisé par le parc moyen de la période. Il s'agit ici de l'ARPU mixte des segments prépayés et postpayés.

Contacts

Relations investisseurs

Badr Benyoussef : +212 (0)37 71 50 99
relations.investisseurs@iam.ma

Relations presse

Ali Jouahri : +212 (0)37 71 90 12
ajouahri@iam.ma

ANNEXE

	2005 1 ^{er} trimestre	2004 1 ^{er} trimestre	Variation
FIXE & INTERNET			
Nombre d'abonnés Fixe (milliers) (*)	1 335	1 254	+6,5%
Nombre d'accès Internet (milliers) (*) (***)	122,4	60,3	+103,0%
Dont ADSL	90,6	8,9	ns
Chiffre d'affaires (millions de dirhams)			
Maroc Telecom	2 779	2 660	+4,5%
Mauritel	81	-	
MOBILE			
Nombre de clients (milliers) (*)	6 748	5 353	+26,1%
Prépayé	6 467	5 129	+26,1%
Postpayé (**)	281	224	+25,4%
Chiffre d'affaires (millions de dirhams)			
Maroc Telecom	2 709	2 213	+22,4%
Mauritel	130	-	-

(*) Hors Mauritel

(**) y compris Forfait sans engagement

(***) L'ANRT a publié une nouvelle définition (Décision ANRT/DG/N01/05 du 9 mars 2005) des termes 'Internaute' et abonnés Internet'. Cette décision a un impact sur le parc accès libre et sur le parc total de Maroc Telecom, n'étant désormais retenus que les clients ayant accédé à Internet au moins une fois dans les trois mois écoulés, alors que Maroc Telecom retenait une période de six mois. Ainsi, le parc accès libre de Maroc Telecom s'établit au 31 décembre 2004 à 7 426 au lieu de 11 909 publié, et le parc total à 100 271 au lieu de 104 745 publié.